



**LE CONSEIL COMMUNAL
ET LA
MUNICIPALITÉ DE
LA COMMUNE DE CHEXBRES**

s'associent à la tristesse de la
famille de

**Monsieur
Daniel ROGIVUE**

*Président du
Conseil communal
en 1969*

*Conseiller communal
de 1958 à 1985*

Nous présentons à la famille
nos sincères condoléances et
lui exprimons notre profonde
sympathie.